

# Communiqué de presse

8 DECEMBRE 2015

## 5 ÉTOILES EURO NCAP POUR TALISMAN & NOUVELLE MEGANE

Renault Talisman et Nouvelle Renault Mégane décrochent 5 étoiles à l'issue de tests de sécurité passive effectués par l'organisme indépendant Euro NCAP.

Avec Nouvel Espace et Kadjar, quatre modèles de la Marque Renault décrochent ainsi, en 2015, la note maximale de 5 étoiles.

Renault Talisman et Nouvelle Renault Mégane bénéficient d'une sécurité renforcée grâce à de nombreuses aides à la conduite qui permettent de sécuriser et d'alerter le conducteur et de faciliter sa vie au quotidien pour se concentrer sur sa conduite.

### Les bénéfices de la plateforme CMF C/D

Nouvel Espace, Talisman, Kadjar et Nouvelle Mégane partagent les bénéfices de la plateforme commune « CMF C/D » (*Common Module Family - C & D segment*) en termes de sécurité. Cette nouvelle plateforme intègre certains éléments tels que les longerons, les bavolets et les traverses (notamment entre le compartiment moteur et l'habitacle) en acier à très haute limite élastique. Chaque millimètre carré de cet acier peut résister à une pression de 120kg.

Cette plateforme offre également des moyens de retenue performants avec des airbags frontaux adaptatifs bi-générateurs. Ainsi, Talisman et Nouvelle Mégane enregistrent de bonnes notes en protection des adultes et des enfants, grâce notamment à ces airbags frontaux bi-générateurs qui adaptent le gonflage selon la nature du choc et la position de la personne. Les ceintures de sécurité sont équipées de prétensionneurs avec limiteur d'effort adaptatif qui ajustent leur effort à la sévérité du choc et au gabarit des occupants. En cas de choc latéral, les occupants à l'avant sont doublement protégés avec deux airbags latéraux de dernière génération ainsi que deux airbags rideaux.

### De nombreuses aides à la conduite

Grâce à la plateforme CMF C/D, Talisman et Nouvelle Mégane bénéficient également de nombreuses aides à la conduite issues de Nouvel Espace. Ces aides permettent de sécuriser, d'alerter et de simplifier la vie du conducteur pour qu'il puisse se concentrer sur sa conduite.

**Pour sécuriser l'expérience de conduite :**

- Un régulateur adaptatif qui ajuste automatiquement la vitesse du véhicule pour conserver une distance suffisante avec le véhicule situé devant
- Un freinage actif d'urgence qui avertit le conducteur de la nécessité de freiner pour éviter un impact frontal et freine automatiquement en situation d'urgence

**Pour alerter le conducteur :**

- L'alerte franchissement de ligne (alerte visuelle et sonore)
- L'alerte de distance de sécurité qui aide le conducteur à respecter les distances de sécurité avec le véhicule situé devant
- L'alerte de survitesse avec reconnaissance des panneaux de signalisation qui permet d'enregistrer au niveau du régulateur la vitesse lue par le système sur les panneaux
- L'avertisseur d'angle mort qui prévient visuellement le conducteur de la présence d'un véhicule dans l'angle mort de l'un des deux rétroviseurs

**Pour simplifier la vie du conducteur et lui permettre de se concentrer sur sa conduite :**

- L'affichage tête haute couleur reprenant la plupart des aides à la conduite, la vitesse et les indications de navigation
- La commutation automatique des feux de route/croisement qui gère le passage des feux de route aux feux de croisement (et vice-versa) sans intervention du conducteur
- Les aides au stationnement telles que l'Easy Park Assist, l'aide au parking (avant, arrière, latérale) et caméra de recul

**Les technologies d'anti sous-marinage : une innovation Renault depuis 15ans**

Depuis 15 ans, la Marque Renault innove en termes de technologie d'anti sous-marinage évitant aux occupants de glisser sous la ceinture en cas de choc frontal. Pour cela, Renault utilise dans ses crashs test des mannequins spécifiques, plus souples au niveau du bassin, pour effectuer des tests plus proches des conditions réelles. Cette technologie implique un travail approfondi sur l'ergonomie des sièges et sur le positionnement des points d'ancrage des ceintures de sécurité. Depuis janvier 2015, la notation d'Euro NCAP, chaque année plus sévère, intègre pour la première fois cette prestation de sous-marinage dans ses critères de notation.